

(1)

( N° 105. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 1878.

---

CAISSES D'AMORTISSEMENT, DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

---

**RAPPORT ANNUEL.**

---

MESSIEURS,

En conformité de l'article 16 de la loi du 13 novembre 1847, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans l'ordre et suivant le cadre adoptés jusqu'à présent, le rapport sur l'administration et sur les opérations de la caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations, pendant l'année 1877.

J'y annexe les états de situation des deux caisses, ainsi qu'une déclaration de la commission de surveillance, qui a été entendue selon le vœu de la loi (1).

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

---

FONDS D'AMORTISSEMENT.

Les fonds d'amortissement afférents à l'année 1877, qui ont été successivement mis à la disposition de la caisse, s'élèvent à fr. 3,520,223 41<sup>cs</sup>; cette somme se répartit entre les divers emprunts et dettes de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

---

(1) La commission se compose actuellement de MM. D'ANSAERT, membre de la Chambre des Représentants, *président*; DE MAX-D'ARTENRODE, sénateur, élu par le Sénat; TACK, vice-président de la Chambre des Représentants, élu par la Chambre des Représentants; CASIER, conseiller à la Cour des comptes, et DE VICNERON, directeur à la Banque Nationale, nommés par arrêté royal.

EMPRUNTS ET DETTES.				FONDS D'AMORTISSEMENT.		
NATURE.	CAPITAL.	CAPITAL ANNULÉ. (Loi du 12 juin 1869 et arrêté royal du 31 octobre 1870.)	CAPITAL NOMINAL à amortir.	DOTATIONS annuelles.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dettes à 4 p. % . . . . .	142,671,200 "	"	142,671,200 "	452,240 "	47,070 "	499,510 "
Dettes à 4 1/2 p. %, dérivant de la conversion, faite en 1844, des emprunts à 5 p. % de 100,800,000 francs, et de fr. 1,481,481 48 c, ci	95,442,852 "	59,078,649 78	55,464,182 22	277,520 91	4,500 "	281,820 91
Emprunt à 4 1/2 p. %, contracté en 1844, pour le rachat d'un capital de 80,000,000 de florins, à 2 1/2 p. %, mis à la charge de la Belgique par le n° 7 de l'article 65 du traité du 5 novembre 1842, ci..	81,656,000 "	17,147,500 "	67,508,500 "	557,542 50	1,147 50	558,690 "
Dettes à 4 1/2 p. %, résultant de la conversion des emprunts à 5 p. % de 1840, 1842 et 1848, opérée en vertu de la loi du 1 <sup>er</sup> décembre 1852, et augmentée de fr. 20,985,800 27 c, capital mis à la disposition du Trésor par la loi du 14 juin 1855 . . . . .	157,613,500 "	16,158,400 "	141,455,900 "	707,284 50	7,740 "	715,024 50
Dettes à 4 1/2 p. %, provenant de la conversion, faite en 1857, de l'emprunt à 5 p. % de 1852, et emprunt de 1860 réunis. . . . .	69,582,000 "	5,486,600 "	65,895,400 "	529,477 "	2,205 "	551,682 "
Emprunt à 4 1/2 p. %, mis en adjudication publique en 1865. . . . .	59,525,000 "	744,000 "	58,581,000 "	292,905 "	"	292,905 "
Emprunts à 4 1/2 p. %, émis en vertu des lois du 10 juin 1867, du 30 juin 1869, du 7 juin 1870 et du 25 février 1871 . . . . .	77,765,500 "	127,200 "	77,656,100 "	588,180 50	2,605 50	590,786 "
Emprunt à 5 p. % . . . . .	506,859,000 "	"	506,859,000 "	655,555 "	16,452 "	670,005 "
TOTALE . . . fr.	905,714,652 "	77,642,549 78	916,072,282 22	5,458,505 41	81,720 "	5,520,225 41

La dotation affectée en 1877 à l'amortissement de l'emprunt à 5 p. % s'élève, ainsi qu'il résulte du tableau qui précède, à 655,555 francs, soit à un chiffre supérieur à la dotation annuelle régulière.

La différence provient de ce que, à la dotation de 0,20<sup>es</sup> p. % sur 506,859,000 francs, soit . . . . . fr. 615,718 »  
il a été ajouté par rappel une seconde dotation de 0,10<sup>es</sup> p. % sur un capital de 59,855,000 francs, émis avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1876 . . . . . 59,855 »

ENSEMBLE . . fr. 655,555 »

Le retard qu'a subi la liquidation de cette dernière somme est dû à cette circonstance que le crédit supplémentaire pour y faire face n'a été alloué qu'en 1877.

La dotation du 4 p. % pour 1877 ne correspond pas non plus au taux d'amortissement (1/2 %) et au chiffre de la dette porté dans la première colonne

du tableau; il n'en sera guère autrement, aussi longtemps que de nouveaux capitaux, créés à diverses échéances, seront successivement rattachés à l'émission de 1871.

Au 31 décembre 1876, le capital de la Dette à 4 p. % s'élevait à . . . . . fr. 60,526,100 »

Par application de l'article 5 de l'arrêté royal du 29 juillet 1871, le capital nominal des titres 4 p. % délivrés en 1877 pour prix de construction et de rachat des chemins de fer ci-après, y ont été ajoutés, savoir :

Construction de chemins de fer dans le Luxembourg. . .	4,629,000	»
Id. des chemins de fer de Tirlemont à la ligne d'Anvers vers Gladbach, et de Tongres à Neerlinter. . .	6,718,600	»
Construction des chemins de fer énumérés dans la convention-loi des 25 avril 3-juin 1870 . . . . .	11,720,500	»
Capitalisation de l'annuité de rachat du chemin de fer de Dendre et Waes . . . . .	52,350,000	»
Capitalisation de l'annuité de rachat du chemin de fer de Pepinster à Spa . . . . .	6,727,000	»
<b>TOTAL de la dette à 4 p. % au 31 décembre 1877. . .</b>	<b>142,671,200</b>	<b>»</b>

#### *Emploi des fonds.*

Indépendamment des fonds d'amortissement de l'année 1877, soit . . . . .	fr. 3,520,223	41
la caisse a eu à sa disposition le solde des fonds existant au 31 décembre 1876 . . . . .	1,490,457	02
<b>ENSEMBLE. . . . .</b>	<b>fr. 5,010,680</b>	<b>43</b>

Sur la somme de . . . . . fr. 5,010,680 43  
la caisse a prélevé, pour prix de titres à 4 et à 3 p. % rachetés en 1877, savoir :

Prix d'un capital de 447,200 à 4 p. % . . . . .	fr. 448,017	95
— — 792,400 à 3 p. % . . . . .	607,489	04
	<b>1,055,506</b>	<b>97</b>

Elle a reversé au Trésor les fonds d'amortissement des dettes 4 1/2 p. % afférents aux semestres échus le 1<sup>er</sup> novembre 1876 et le 1<sup>er</sup> mai 1877, qui n'ont pu recevoir leur destination, le cours des obligations à 4 1/2 p. % s'étant constamment maintenu au-dessus du pair en 1877 . . . . .

	2,350,908	41
	<b>5,406,415</b>	<b>38</b>

Le surplus, soit . . . . . fr. 1,604,265 05  
reste disponible au 31 décembre 1877.

*Situation des emprunts et dettes.*

Au 31 décembre 1877, la dette susceptible d'être amortie s'élevait, déduction faite des titres rachetés, au capital nominal de . . . fr. 913,379,682 22

Savoir :

4 ½ p. % 1 <sup>re</sup> série . . . . .	fr. 55,364,182 22
— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	67,483,000 »
— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	141,284,900 »
— 4 <sup>e</sup> — . . . . .	65,846,400 »
— 4 <sup>e</sup> — . . . . .	58,581,000 »
— 6 <sup>e</sup> — . . . . .	77,578,200 »
	<hr/>
	466,137,682 22
4 p. % de 1871 . . . . .	141,275,400 »
3 p. % de 1873 . . . . .	305,966,600 »
	<hr/>
ENSEMBLE . . . . .	fr. <u>913,379,682 22</u>

La dette à 2 ½ p. %, qui n'est dotée spécialement d'aucun amortissement, s'élève au capital de fr. 219,959,631 74 c<sup>s</sup>.

On sait qu'aux termes de l'article 2 de la loi du 19 décembre 1874, le Gouvernement a la faculté de faire servir au rachat des dettes à 2 ½ ou à 3 p. %, à son choix, les fonds d'amortissement des dettes à 4 ½ p. % qui restent sans emploi par suite de l'élévation des cours au-dessus du pair; jusqu'à présent, il n'a pas jugé opportun de leur donner cette destination.

Tous les fonds restés sans emploi ont été intégralement reversés au Trésor. Les versements faits de ce chef, depuis la loi du 12 juin 1869, s'élèvent à fr. 17,422,912 27 c<sup>s</sup>, y compris une somme de fr. 2,550,908 41 c<sup>s</sup>, versée en 1877.

*Taux des rachats*

En 1877, le cours des fonds nationaux s'est encore amélioré; le taux de rachat des titres à 3 p. % a varié de 75 à 76,43; celui des titres à 4 p. % de 98,80 à 100 francs.

Les situations semestrielles publiées au *Moniteur* du 26 août 1877 et du 1<sup>er</sup> mars 1878, indiquent, date par date, les rachats opérés en 1877. On croit pouvoir y renvoyer.

**CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.**

Ainsi que je l'ai déjà signalé à plusieurs reprises, l'importance de cette caisse ne cesse de s'accroître. A la date du 31 décembre 1877, elle possédait en numéraire et en fonds publics, des dépôts s'élevant à 119,138,000 francs.

Le tableau suivant fait ressortir les accroissements successifs pour chaque catégorie de dépôts.

ANNÉES	Situation au 31 décembre de ces années des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de									
	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements d'entrepreneurs d'adjudications et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens. Intérêts compris. (En numéraire.)	fonds provenant des bénéfices des jeux de Spn en 1871 et 1872 (en numéraire).	application des fonds disponibles de la caisse d'épargne et de retraite (valeur nominale des capitaux).	cautionnements versés en fonds publics (valeur nominale).	autres services.	ENSEMBLE.
1850.	9,608	2,905	•	•	•	•	•	•	•	12,515
1855.	10,477	4,746	765	•	•	•	•	4,615	•	20,601
1860.	12,647	7,172	1,059	•	•	•	•	5,510	•	26,388
1865.	14,762	7,457	2,148	•	•	•	•	12,505	•	36,872
1870.	15,700	11,197	1,405	305	•	•	6,126	11,465	•	46,196
1875.	20,988	21,577	2,015	2,051	11,562	5,595	26,796	15,467	•	101,429
1876.	21,583	22,778	2,146	1,706	9,584	5,561	51,798	12,405	•	105,161
1877.	25,052	27,427	2,014	1,654	6,226	2,405	44,657	12,957	2,786	119,158

Pour les divers services pris dans leur ensemble, l'augmentation de 1877 sur 1876 est de *quatorze millions* de francs; le chiffre total des dépôts qui existaient au 31 décembre 1850 est aujourd'hui décuplé.

Voici le mouvement propre à chaque catégorie.

*Cautionnements fournis par des comptables et des contribuables.*

1° En numéraire.

Le solde des sommes déposées au 31 décembre 1876 était de . . . . .	fr.	21,566,698 27
Les mandats de remboursement en circulation de . . . . .		17,084 90
	Fr.	21,583,783 17
Les versements reçus en 1877 ont été de . . . . .		2,990,581 91
	Fr.	24,574,165 08
Les mandats de remboursement acquittés en 1877, de . . . . .		1,522,027 28
De sorte que le solde au 31 décembre 1877 est de . . . . .	fr.	23,052,137 80

y compris une somme de fr. 1,188,095 15<sup>cs</sup> restant à inscrire.

On peut surtout juger de l'accroissement de ce service par l'augmentation du nombre des cautionnements : au 31 décembre 1877, les inscriptions ne s'élevaient pas à moins de 10,508; elles n'étaient que de 10,202 à la fin de l'année précédente, et seulement de 2,607 lors de la reprise du service, en 1849.

2<sup>o</sup> En fonds publics, fournis par des contribuables

Solde au 31 décembre 1876 . . . . .	fr.	1,182,200	»
Dépôts nouveaux . . . . .		621,200	»
		<u>1,803,400</u>	»
Restitutions . . . . .		442,000	»
Solde au 31 décembre 1877 . . . . .	fr.	<u>1,361,400</u>	»

Il se décompose, suivant la nature des titres, comme il suit :

Dette Belge à 2 1/2 p. o/o . . . . .	fr.	18,000	»
— 5 p. o/o . . . . .		589,500	»
— 4 p. o/o . . . . .		577,200	»
— 4 1/2 p. o/o . . . . .		576,700	»
	Fr.	<u>1,361,400</u>	»

*Cautionnements d'entrepreneurs, adjudicataires et agents commerciaux.*

1<sup>o</sup> En numéraires.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 déc. 1876.	306,658 »	1,852,602 22	2,159,237 22
Versements nouveaux.	6,292,758 71	1,537,646 18	7,630,384 89
TOTAUX . . . fr.	<u>6,599,373 71</u>	<u>5,170,248 40</u>	<u>9,769,622 11</u>
Mandats de remboursement acquittés . . .	6,509,277 56	1,155,520 74	7,464,598 10
Reste au 31 déc. 1877.	<u>290,096 53</u>	<u>2,014,927 66</u> (1)	<u>2,305,024 01</u>

2<sup>o</sup> En fonds publics.

Les titres en dépôt à cette même date s'élevaient en capital nominal à . . . . .	fr.	<u>11,575,650</u>	»
--	-----	-------------------	---

(1) Les cautionnements fournis par les directeurs des maisons d'aliénés, en vertu de la loi du 28 décembre 1875, sont compris dans ce chiffre pour 27,500 francs.

## SAVOIR :

Dette Belge à 2 1/2 p. % . . . . .	fr.	82,000	»
— 5 p. % . . . . .		2,542,500	»
— 4 p. % . . . . .		1,613,200	»
— 4 1/2 p. % . . . . .		2,620,930	»
Titres de la caisse d'annuités à 5 p. % . . . . .		929,000	»
— — 4 p. % . . . . .		2,566,500	»
— — 4 1/2 p. % . . . . .		961,200	»
Obligations de la Société du crédit communal à 4 1/2 p. %		438,500	»
	Fr.	11,573,650	»

## Consignations.

Le solde au 31 décembre 1876 est de . . . . .	fr.	22,777,845	95
Les versements nouveaux ont été de . . . . .		23,090,591	93
	Fr.	45,868,255	86
Et les remboursements de . . . . .		18,440,814	57
Le solde au 31 décembre 1877 est donc de . . . . .		27,427,421	49

Les opérations de l'année se répartissent par catégories de dépôts de la manière suivante :

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1876.	CAPITAUX déposés EN 1877.	CAPITAUX remboursés EN 1877.	EXCÉDANT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1877.
				des DÉPÔTS effectués en 1877 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les dépôts effectués en 1877.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas . . . . .	0,559 65	»	1,812 70	»	1,812 70	7,546 95
2. Saisies réelles du Hainaut . . . . .	100,475 45	»	9,102 97	»	9,102 97	91,570 48
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 18 février 1852.)	112,815 49	82,050 »	55,100 »	46,950 »	»	159,765 40
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.) . . . . .	546,226 94	24,158 27	36,994 40	»	62,856 15	285,570 81
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique. . . . .	2,599,211 52	11,071,686 55	10,538,070 51	485,616 02	»	2,802,827 54
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales, et de la masse d'habillement des gardiens . . . . .	76,000 »	8,000 »	2,000 »	6,000 »	»	82,000 »
7. Sommes appartenant à des successions vacantes . . . . .	195,720 18	58,656 45	22,556 75	56,079 70	»	251,799 88
8. Sommes appartenant à des absents . . . . .	589,271 79	56,292 16	58,584 15	17,708 05	»	406,979 82
9. Fonds de mineurs et interdits (Loi du 16 décembre 1851.) . . . . .	7,265,756 64	2,445,594 84	1,150,086 58	1,295,508 26	»	8,559,064 90
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.) . . . . .	6,419,506 96	5,570,860 55	5,509,355 58	2,261,024 97	»	8,680,551 95
11. Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor, non productives d'intérêt. (Loi du 15 mai 1846.)	28,592 04	581 77	»	581 77	»	29,175 81
12. Dépôts de toute autre nature . . . . .	5,514,911 29	5,774,751 56	5,196,670 95	578,080 61	»	6,092,991 90
Totaux . . . . .	22,777,845 95	25,090,591 93	18,440,814 57	4,725,549 56	75,771 80	27,427,421 49
				Excédant des dépôts fr.		4,640,577 56

C'est d'une part sur les fonds des mineurs, et d'autre part sur les fonds de faillites que l'augmentation porte principalement. Les fonds des mineurs restant en dépôt au 31 décembre 1877 excèdent de près de 1,500,000 francs le solde existant au 31 décembre 1876, et de 7,500,000 francs le solde existant au 31 décembre 1868, c'est-à-dire avant la date à partir de laquelle les capitaux déposés à ce titre ont été rendus productifs d'un intérêt de 4 p. %.

Sur les fonds des faillites, il y a également une augmentation notable (2,200,000 francs) : elle s'explique par l'intensité et la prolongation de la crise industrielle et commerciale que nous traversons.

#### *Cautionnements des remplaçants.*

Le mode de remplacement établi par la loi du 3 juin 1870 a été aboli par la loi du 17 septembre 1875. Depuis lors les articles relatifs à ce service perdent annuellement de leur importance; ils ne tarderont pas à disparaître complètement; voici les écritures auxquelles ils ont donné lieu en 1877.

#### 1° Principal.

##### *Recettes.*

Solde au 31 décembre 1876 . . . . .	fr. 1,501,804 68
Cautionnements reversés en 1877 . . . . .	10,871 49
	Fr. 1,512,676 17

##### *Dépenses.*

Mandats délivrés en 1877 au profit des remplaçants licenciés ou envoyés en congé illimité . . . . .	fr. 115,808 91
Capital restant inscrit au 31 décembre 1877. . . . .	1,596,867 26
	Fr. 1,712,676 17

#### 2° Intérêts.

Solde au 31 décembre 1877 . . . . .	fr. 188,668 41
Intérêts portés au compte des miliciens en 1877 . . . . .	69,547 45
	Fr. 258,015 86
Intérêts payés en 1877 . . . . .	20,279 15
Porté en compte à nouveau . . . . .	fr. 237,736 71
	Fr. 257,736 71

Réparti par classe de milice, le capital de fr. 1,596,867 26 se subdivise comme, il suit :

CLASSE DE MILICE.	CAPITAL INSCRIT au 31 décembre 1876	VERSEMENTS inscrits en 1877.	TOTAL.	REMBOURSEMENTS mandatés en 1877.	CAPITAL restant inscrit au 31 décembre 1877.
1865 . . . . .	774 77	»	774 77	»	774 77
1864 . . . . .	600 »	»	600 »	200 »	400 »
1865 . . . . .	691 43	»	691 43	»	691 43
1866 . . . . .	200 »	»	200 »	»	200 »
1867 . . . . .	6,554 28	»	6,554 28	5,000 »	1,554 28
1868 . . . . .	6,557 78	158 06	6,405 84	600 »	5,805 84
1869 . . . . .	12,070 06	200 »	12,270 06	800 »	11,470 06
1870 . . . . .	134,701 61	1,904 71	156,606 52	5,589 74	151,216 58
1871 . . . . .	410,466 56	2,725 59	415,190 15	11,069 16	402,121 09
1872 . . . . .	416,211 67	2,052 22	418,245 89	21,156 57	597,087 52
1873 . . . . .	470,350 48	5,872 91	485,225 59	64,269 12	418,054 27
1874 . . . . .	25,906 02	»	25,906 02	7,524 62	16,581 40
1875 . . . . .	6,556 64	»	6,556 64	»	6,556 64
1876 . . . . .	5,895 58	»	5,895 58	»	5,895 58
	1,501,804 68	10,871 49	1,512,676 17	115,808 91	1,596,867 26

Les versements inscrits en 1877 se rapportent exclusivement à des opérations d'ordre. Ils représentent la partie des cautionnements qui a été reversée au Trésor, après prélèvement des sommes nécessaires pour éteindre la dette contractée par certains remplaçants envers la masse d'habillement.

### CAISSES DE RÉMUNÉRATION DES MILICIENS.

Pendant chacune des années 1871 à 1875 inclusivement, il a été alloué par l'État, pour le service de la rémunération des miliciens, une subvention de 2 millions de francs qui s'est successivement accrue du produit du placement qui en a été fait par la caisse des dépôts et consignations.

Le tableau ci-après indique, d'une part, le chiffre auquel les fonds ainsi accumulés se sont élevés, et d'autre part, la destination qui leur a été donnée ou leur sera réservée.

CLASSE DE	SUBVENTION et INTÉRÊTS ACCUMULÉS.	FONDS VERSÉS		FONDS TENUS EN RÉSERVE.
		A LA CAISSE D'ÉPARGNE.	AU TRÉSOR.	
1871 . . . . .	2,525,822 52	1,644,510 28	"	881,312 24
1872 . . . . .	2,445,148 40	1,671,545 97	"	771,804 52
1875 . . . . .	2,502,274 62	"	"	2,502,274 62
1874 . . . . .	2,106,429 72	"	"	2,106,429 72
1875 . . . . .	2,074,222 22	"	2,000,000 "	74,222 22

Les fonds remis à la caisse générale d'épargne, par prélèvement sur l'avoir des caisses de 1871 et 1872, ont été inscrits au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération immédiate, et à concurrence des sommes que chacun d'eux avait à son crédit. Les inscriptions ont été prises avec la jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1875, mais les miliciens ne pourront disposer des livrets que cinq ans après l'expiration de leur service normal, à moins qu'ils ne se trouvent dans les conditions prévues par l'article 8, § 3 de l'arrêté royal du 31 août 1875; dans ce cas seul, le livret peut leur être remis anticipativement.

Les comptes des miliciens de la classe de 1873, qui ont opté pour la rémunération immédiate, sont clôturés; ils comportent ensemble la somme de fr. 1,605,590 42 qui sera transférée à la caisse d'épargne.

Il n'a pas été possible d'établir, jusqu'à présent, la somme revenant aux miliciens de la classe de 1874, certains renseignements faisant défaut. Il est à remarquer d'ailleurs que les résultats concernant les autres classes ne peuvent non plus être considérés comme définitifs, divers cas d'application restant à résoudre.

Quant aux fonds tenus en réserve, ils serviront ultérieurement à la constitution de rentes viagères au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération différée.

Sans être en mesure de fixer dès maintenant la somme qui devra être consacrée à l'acquisition de toutes ces rentes, on peut toutefois affirmer, sans crainte de se tromper, que les sommes réservées dans ce but seront plus que suffisantes.

La statistique des miliciens qui ont opté pour la rémunération immédiate ou pour la rémunération différée, présente, déduction faite des miliciens qui ont perdu leurs droits pour l'une des causes énumérées dans la loi de 1870, les résultats ci-après :

CLASSE DE	MILICIENS INCORPORÉS.	MILICIENS AYANT		
		OPTÉ POUR LA RÉMUNÉRATION		ENCOURU LA DÉCHÉANCE.
		immédiate.	différée.	
1871 . . . . .	8,207	5,852	995	1,560
1872 . . . . .	8,760	6,210	756	1,794
1875 . . . . .	9,745	6,872	521	2,550
1874 . . . . .	11,827	9,052	512	2,285

Les fonds de la rémunération des miliciens pour l'année 1875 ont été restitués au Trésor, ainsi que cela a déjà été constaté dans un rapport précédent; une somme de 577,830 francs a servi au paiement des indemnités dues pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1875; le surplus, 1,422,170 francs, a fait l'objet d'un versement au Trésor à titre de recette accidentelle.

L'annexe n° 3 indique l'emploi qui a été fait des fonds disponibles.

### Jeux de Spa.

Ce fonds a été créé au moyen des bénéfices nets des jeux des années 1871 et 1872. Les opérations auxquelles il a donné lieu depuis l'origine sont renseignées dans le tableau suivant :

Années.	SOMMES DISPONIBLES au commencement de l'année.	RECETTES.			Total.	DÉPENSES.				RESTE DISPONIBLE.
		Prélèvement attribué au repos spécial. 90 p. % du produit net	INTÉRÊTS perçus.			DIVERSES.	SUBSIDES aux TILLES, CORNÉES et établissem- ents publics.	TRAIEMENTS d'attente.	Total.	
1871	"	2,258,245 14	"	"	2,258,245 14	(1) 15,722 57	705,000 "	"	720,722 57	1,517,522 57
1872	1,517,522 57	2,529,823 75	66,615 50	4,113,959 80	"	"	704,500 "	"	704,500 "	5,409,659 80
1873	5,409,659 80	1,184 27	147,847 50	5,558,691 57	"	"	161,600 "	5,666 "	167,266 "	5,591,425 57
1874	5,591,425 57	"	121,751 "	5,515,156 57	"	"	1,045,900 "	5,666 "	1,040,566 "	2,465,590 57
1875	2,465,590 57	"	105,426 50	2,567,017 07	"	"	118,200 "	5,666 "	123,866 "	2,443,151 07
1876	2,443,151 07	"	105,157 50	2,548,508 57	"	"	117,500 "	5,666 "	123,166 "	2,425,142 57
1877	2,425,142 57	"	105,574 50	2,550,717 07	(2) 5,000 "	"	116,800 "	5,666 "	123,466 "	2,405,251 07
1878	2,405,251 07	"	"	"	"	"	"	"	"	"

(1) Perte sur réalisation de billets français.

(2) Honoraires et déboursés de l'avocat dans l'affaire intentée à l'État par certains actionnaires des jeux de Spa.

Sur la somme restant disponible au 1<sup>er</sup> janvier 1878, les villes et communes subsidiées par la loi du 21 octobre 1874, doivent encore recevoir :

En 1878 . . . . .	116,400 francs.
» 1879 . . . . .	113,400 »
» 1880 dernière année .	114,700 »

Le revenu seul des valeurs composant les placements (voir annexe n° 5) couvrira à peu près les dépenses restant à faire.

### *Ville de Spa.*

Le subside de 890,000 francs alloué en 1874 à la ville de Spa par la loi du 21 août 1874, est rendu productif en attendant qu'il puisse recevoir sa destination spéciale.

La caisse des dépôts et consignations, qui en a la gestion, restait de ce chef dépositaire au 31 décembre 1876 des capitaux ci-après :

Titres 5 p. % belge (capital nominal) . . . . .	153,400 francs.
— 4 1/2 — — — — —	813,600 —

La ville de Spa a reçu pendant l'année 1877 une somme de fr. 294,531 33<sup>c</sup> pour le paiement de travaux prévus par la loi précitée. Il a été fait face à ce retrait, partie au moyen des intérêts des placements, partie au moyen du produit de la réalisation de titres.

D'accord avec la ville de Spa et le Département de l'Intérieur, les fonds belges ont été dans le courant de l'année transformés en titres à 4 1/2 p. % de la caisse d'annuités; de sorte que la caisse des dépôts ne possédait plus au 31 décembre 1877, pour le compte de la ville de Spa, que des valeurs de cette nature et pour un capital nominal de 684,200 francs.

### *Construction de maisons d'école.*

#### **Emploi des sommes remboursées sur les avances faites aux provinces et aux communes.**

(Loi du 14 août et arrêté royal du 14 novembre 1875.)

Au 31 décembre 1876, les sommes reçues à titre de remboursement, augmentées des intérêts des obligations à 5 p. % rachetées, s'élevaient à . . . . . fr. 502,776 31

La caisse a reçu en 1877 :

1 <sup>o</sup> Annuités . . . . .	fr. 427,442 07	
2 <sup>o</sup> Intérêts sur les obligations rachetées . . . . .	32,509 50	
		459,951 57
<b>ENSEMBLE . . . . .</b>	<b>fr. 962,727 88</b>	

Les titres 3 p. % rachetés au moyen de cette somme représentaient, au 31 décembre 1877, un capital de 1,265,500 francs (voir annexe n° 3).

*Capitalisation d'annuités croissantes dues par l'Etat.*

Le concours de la caisse des dépôts pour ce nouveau service a été accordé dans le but de faciliter le règlement, au comptant, de divers intérêts que la Société de construction s'était vue forcée, à un moment donné, de laisser en souffrance.

Son intervention consiste en ceci :

L'article 37 de la convention du 1<sup>er</sup> juin 1877, approuvée par la loi du 26 du même mois, autorise la capitalisation des annuités croissantes dues par l'État. en vertu de l'article 53, § 2 de la même convention, sur le pied d'une annuité fixe de 4,000 francs par kilomètre, à la condition pour les intéressés de verser à la caisse des dépôts et consignations la somme nécessaire à l'effet de couvrir la différence entre la somme de 4,000 francs et celle qui est réellement due par le Trésor.

La Banque de Belgique et la Société de construction ont déclaré vouloir faire usage de la faculté que l'article 37 leur accordait. Elles devaient, en conséquence, verser à la caisse, sauf à celle-ci à tenir le Trésor indemne, la première, une somme de . . . . . fr. 2,915,941 10  
et la seconde . . . . . 2,959,150 71  
valeur au 1<sup>er</sup> janvier 1877.

La caisse des dépôts a reçu en 1877 un à-compte de 1,100,000 francs en principal, et le surplus en 1878.

Il est à remarquer que, dans l'intervalle, le Trésor avait été mis en possession de titres de la caisse d'annuités d'une valeur supérieure aux sommes dues à la caisse des dépôts.

Il sera rendu compte de l'opération d'une manière complète dans le rapport pour 1878.

*Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

**Produit des placements**

Les placements faits par la caisse des dépôts à l'effet de rendre productifs les fonds de cautionnements et de consignations sont renseignés dans l'annexe n° 3.

Le produit de l'année, revenant au Budget des Voies et Moyens, est de . . . . . fr. 2,004,508 98

Par contre le Budget de la Dette publique a eu à supporter les charges suivantes :

Intérêts des cautionnements de comptables fr	868,869	73
— — d'entrepreneurs .	57,983	30
— — de remplaçants .	69,547	45
— — des consignations	700,236	51
	-----	1,696,456 99

L'excédant en faveur du Trésor se chiffre donc par . . . fr. 307,871 99

## CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

Les opérations auxquelles la caisse des dépôts et consignations est tenue de concourir, pour le compte de la caisse générale d'épargne et de retraite, sont déterminées par l'article 30 de la loi du 16 mars 1863.

En 1877, les placements et les réalisations qu'elle a effectués en exécution de cette disposition, sont les suivants :

*Placements.*

Dette Belge à 4 p. % . . . . .	fr.	1,000	»
— 4 1/2 p. % . . . . .		153,400	»
Obligations du crédit communal à 4 1/2 p. % . . . . .		5,717,800	»
— de 20 £ du Grand-Luxembourg . . . . .		3,829,500	»
— de 4 £ — — . . . . .		923,900	»
Bons du Trésor . . . . .		10,000,000	»
Obligations à 4 1/2 p. % de la caisse d'annuités . . . . .		289,700	»
— 4 p. % — — . . . . .		1,000,000	»
	FR.	21,915,300	»

*Ventes ou réalisations.*

Dette Belge à 4 p. % . . . . .	fr.	3,847,900	»
Obligations du crédit communal à 4 1/2 p. % . . . . .		2,797,900	»
— de l'emprunt du Brabant à 4 1/2 p. % . . . . .		1,000	»
— de Dendre-et-Waes . . . . .		2,000	»
— des produits au Flénu . . . . .		2,000	»
— du Levant du Flénu . . . . .		5,500	»
— Est-Belge . . . . .		1,000	»
— de 20 £ du Grand-Luxembourg . . . . .		9,000	»
— de 4 £ — — . . . . .		2,200	»
— de Sainte-Marie-d'Oignies . . . . .		5,500	»
— 4 1/2 p. % de la Société Générale . . . . .		25,500	»
— de l'emprunt de la ville de Liège. . . . .		500,000	»
Bons du Trésor . . . . .		5,000,000	»
	FR.	12,197,500	»

Le mouvement des opérations de l'année et la situation des valeurs de placement au 31 décembre 1877 sont indiqués dans l'annexe n<sup>o</sup> 3.

Indépendamment des sommes appliquées en fonds publics, la caisse générale d'épargne et de retraite possédait, au 31 décembre 1876, des créances hypothécaires pour un capital de . . . . . fr. 1,705,000 »  
Elle a consenti, en 1877, de nouveaux prêts pour . . . . . 1,478,000 »

ENSEMBLE. . . . . 3,183,000 »

Elle a reçu le remboursement d'une créance de . . . . . 41,383 »

Au 31 décembre 1877, les inscriptions hypothécaires s'élevaient donc à un capital de . . . . . fr. 3,141,613 »

Les achats de titres pour compte de déposants à la caisse d'épargne se sont élevés en nombre à 32 et en capital à 72,600 francs ; si ces opérations n'ont qu'une faible importance, c'est que, depuis l'année 1875, la caisse délivre directement à ses déposants des carnets de rente qui, pour ses participants, font avantagement l'office d'inscriptions sur le grand-livre de la Dette publique.

Les développements qui précèdent semblent peut être fastidieux, mais ils m'ont paru nécessaires pour faire apprécier, d'une manière complète, la nature, le mouvement et surtout l'importance progressive des nombreux services ressortissant à la caisse des dépôts, dont la gestion porte sur des capitaux qui atteignent actuellement près de 120 millions, alors qu'ils ne s'élevaient en 1850 qu'à 12 millions et demi.

*Le Ministre des Finances,*

J. MALOU.

(16)

# ANNEXES.

---

ANNEXE N° 1.

---

SITUATION GÉNÉRALE

DE

# LA CAISSE D'AMORTISSEMENT,

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1877.

---

## FONDS D'AMORTISSEMENT

DÉSIGNATION.	EM			
	4 p. %	4 1/2 p. %	4 1/2 p. %	4 1/2 p. %
	1871.	1 <sup>re</sup> série.	2 <sup>e</sup> série.	3 <sup>e</sup> série.
Capital des dettes . . . . .	142,671,200 »	95,442,852 »	84,656,000 »	157,615,500 »
Capital annulé (loi du 12 juin 1869) . . . . .	»	59,978,649 78	17,147,500 »	16,158,400 »
Id. et arrêté royal du 31 octobre 1870 . . . . .	»	»	»	»
Capital à amortir . . . . .	142,671,200 »	55,464,182 22	67,508,500 »	141,456,900 »

## FONDS D'AMOR

Dotations annuelles . . . . .	452,240 »	277,520 91	357,542 50	707,284 50
Intérêts des capitaux amortis . . . . .	47,070 »	4,500 »	1,147 50	7,740 »
	499,310 »	281,820 91	358,690 »	715,024 50
Dotations et intérêts des années antérieures . . . . .	1,094,442 »	2,109,156 82	2,550,027 50	5,554,943 75
	1,593,752 »	2,590,977 73	2,877,717 50	6,069,968 25

## EMPLOI

Coût des rachats effectués en 1877 . . . . .	448,017 95	»	»	»
Coût des rachats effectués antérieurement . . . . .	948,022 52	96,728 75	25,421 18	165,624 92
	1,596,040 45	96,728 75	25,421 18	165,624 92
Attribution au Trésor des fonds non employés par suite de l'élévation du cours des titres 4 1/2 au-dessus du pair (loi du 12 juin 1869) . . . . .	»	281,820 91	538,690 »	715,024 50
Versements effectués antérieurement du même chef . . . . .	»	1,871,517 61	2,544,261 52	4,851,806 58
	1,596,040 45	2,250,067 27	2,708,572 50	5,712,456 »
Encaisse au 31 décembre 1877 . . . . .	197,711 55	140,910 46	169,545 »	357,512 25
	1,593,752 »	2,590,977 73	2,877,717 50	6,069,968 25

## ET EMPLOI DE CES FONDS.

PRUNTS ET DETTES.					Observations.
4 1/2 p. % 4 <sup>e</sup> série.	4 1/2 p. % 5 <sup>e</sup> série.	4 1/2 p. % 6 <sup>e</sup> série.	5 p. % 1875.	Totaux.	
69,582,000 "	59,525,000 "	77,765,500 "	506,850,000 "	905,714,632 "	
5,486,600 "	"	"	"	77,642,540 78	
"	744,000 "	127,200 "	"		
65,895,400 "	58,581,000 "	77,656,100 "	506,850,000 "	916,072,282 22	

## TISSEMENT.

520,477 "	202,905 "	588,180 50	655,555 "	5,458,503 41
2,205 "	"	2,605 50	16,452 "	81,720 "
551,682 "	202,905 "	590,786 "	670,005 "	5,520,225 41
2,485,410 "	1,757,450 "	2,504,466 23	245,250 "	17,978,126 50
2,817,092 "	2,050,555 "	2,785,252 23	913,255 "	21,498,549 71

## DES FONDS.

"	"	"	607,489 04	1,055,506 97
47,161 40	"	58,059 98	74,666 67	1,415,665 42
47,161 40	"	58,059 98	682,155 71	2,471,172 59
551,682 "	202,905 "	590,786 "	"	2,550,908 41
2,272,407 60	1,610,977 50	2,141,955 25	"	15,072,005 86
2,651,251 "	1,005,882 50	2,589,859 25	682,155 71	10,894,084 66
165,841 "	146,452 50	195,595 "	251,099 20	1,004,265 05
2,817,092 "	2,050,555 "	2,785,252 23	913,255 "	21,498,549 71

## CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLI

DÉSIGNATION.	R.M.			
	4 p. %	4 1/2 p. %	4 1/2 p. %	4 1/2 p. %
	1871.	1 <sup>re</sup> série.	2 <sup>e</sup> série.	3 <sup>e</sup> série.
Capital des dettes . . . . .	142,671,200 »	95,442,852 »	84,656,000 »	157,615,300 »
Capital annulé (loi du 12 juin 1869) . . . . .	»	39,078,649 78	17,147,500 »	16,158,400 »
Id. et arrêté royal du 31 octobre 1870 . . . . .	»	»	»	»
Capital à amortir . . . . .	142,671,200 »	55,464,182 22	67,508,500 »	141,456,900 »

## TITRES

Titres rachetés pendant l'année 1877 . . . . .	447,200 »	»	»	»
Titres rachetés antérieurement . . . . .	948,600 »	100,000 »	25,500 »	172,000 »
	1,395,800 »	100,000 »	25,500 »	172,000 »

## TITRES BRULÉS

Titres brûlés . . . . .	1,095,500 »	100,000 »	25,500 »	172,000 »
Titres frappés du timbre: <i>Racheté pour l'amortissement.</i>	302,500 »	»	»	»
	1,395,800 »	100,000 »	25,500 »	172,000 »

## ÉTAT COM

de la dette dotée d'un amortissement et de la

1 <sup>o</sup> Titres à amortir . . . . .	142,671,200 »	55,464,182 22	67,508,500 »	141,456,900 »
2 <sup>o</sup> — amortis . . . . .	1,395,800 »	100,000 »	25,500 »	172,000 »
3 <sup>o</sup> — restant à amortir . . . . .	141,275,400 »	55,364,182 22	67,483,000 »	141,284,900 »

## QUEMENT, OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.

PRUNTS ET DETTES.					Observations.
4 1/2 p. % 4 <sup>e</sup> série.	4 1/2 p. % 5 <sup>e</sup> série.	4 1/2 p. % 6 <sup>e</sup> série.	5 p. % 1875.	Totaux.	
69,582,000	59,525,000	77,765,500	506,859,000	995,714,652	}
5,486,600	"	"	"	77,642,549 78	
"	744,000	127,200	"		
65,895,400	58,581,000	77,656,100	506,859,000	916,072,282 22	

## RACHETÉS.

"	"	"	792,400	1,259,600
49,000	"	57,000	100,000	1,455,000
49,000	"	57,000	892,400	2,692,600

## ET ANNULÉS.

49,000	"	57,000	318,400	1,816,500
"	"	"	574,000	876,500
49,000	"	57,000	892,400	2,692,600

## PARATIF

portion de cette dette amortie au 31 décembre 1877.

65,895,400	58,581,000	77,656,100	506,859,000	916,072,282 22
49,000	"	57,000	892,400	2,692,600
65,846,400	58,581,000	77,578,200	505,966,600	915,579,682 22

Bruxelles, le 30 mars 1878.

Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique chargé de la gestion  
de la Caisse des dépôts et consignations.

S. MERCIER.

## ANNEXE N° 2.

## SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

<b>ACTIF.</b>
---------------

*Dépôts et*

Trésor public	{	Son compte courant. . . . .	.fr. 65,780,215 72	} 85,010,056 04
		Mandats en circulation. . . . .	150,749 52	

*Fonds publics et dépôts*

Caissier de l'État S/C de cautionnements en fonds publics et de dépôts de garantie en numéraire. . . . .	.fr. 15,227,146 55
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .	44,657,565 "
— — la ville de Spa. . . . .	681,200 "

*Placement des*

Caissier de l'État S/C courant . . . . .	.fr. 267,867 42
--	-----------------

A REPORTER. . . .fr 122,744,554 81

## CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1877.

## PASSIF.

*consignations.*

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables . . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 21,855,503 74 } { A inscrire . . . . . 1,188,095 15 }	25,041,598 89	} 25,052,157 80
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer . . . . .		10,558 01	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, agents commerciaux, etc. . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 1,859,154 88 } { A inscrire . . . . . 45,076 50 }	1,902,211 58	} 2,014,927 66
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer . . . . .		112,716 28	
Consignations de toute nature . . . . .			27,427,421 40
Cautionnements de remplaçants . . . . .	{ Principal . . . . . fr. 1,596,867 26 } { Intérêts . . . . . 257,756 41 } { — (déserteurs). . . . . 2,750 57 }	1,857,354 24	} 1,644,841 37
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, en circulation . . . . .		7,487 13	
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871) . . . . .		881,512 24	} 6,226,043 59
— — — ( — 1872). . . . .		771,804 52	
— — — ( — 1875). . . . .		2,302,274 62	
— — — ( — 1874). . . . .		2,106,420 72	
— — — ( — 1875). . . . .		74,222 22	
Jeux de Spa. (Fonds spécial). . . . .			2,405,251 07
Quote-part d'annuités. (Fonds spécial). . . . .			1,140,355 53

*de garantie en numéraire.*

Cautionnements en fonds publics . . . . .	{ Contribuables, ancien service . . . . . 2,500 » } { Entrepreneurs — . . . . . 25,000 » }	25,500 »
Cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire. . . . .	{ Contribuables, nouveau service . . . . . 1,358,400 » } { Entrepreneurs — . . . . . 11,865,246 55 }	13,201,646 55
Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .		44,657,365 »
Ville de Spa. . . . .		681,200 »

*fonds de dépôt.*

Trésor public S/C d'avances . . . . .	61,668,359 92
Fonds spécial. (Réserve). . . . .	582,879 58
Ville de Spa. . . . .	92 48

A REPORTER. . . fr. 184,527,099 37

**ACTIF.**

REPORT. . . . fr. 122,744,554 81

**Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :**

Fr. 3,855,582 48	capital nominal de titres à 2 1/2 p. %	acquis pour	2,079,015 88
59,085,000	» — — 5 p. %	—	28,690,686 58
11,892,600	» — — 4 p. %	—	11,702,100 04
1,770,844	» — — 4 1/2 p. %	—	1,827,460 88
79,000	» — obligations 20 £ 5 p. % du Grand-Luxembourg	—	95,425 52
10,800	» — — 4 £ 5 p. %	—	15,027 »
4,171,500	» — actions privilégiées	—	4,964,509 97
1,418,165	» — obligations 4 1/2 p. % de la Caisse d'annuités	—	1,429,214 46
2,155,800	» — — 4 p. %	—	2,049,557 02
Fr. 64,415,291 48			52,850,795 15

**Fonds nationaux de la réserve :**

Fr. 507,600	» capital nominal de titres à 5 p. %	acquis pour	579,054 16
16,204 20	» — — 4 1/2 p. %	—	5,785 96
Fr. 525,804 20			582,818 12

**Fonds nationaux de la Caisse de milice (Levée de 1871) :**

Fr. 1,015,811 64	capital nominal de titres à 2 1/2 p. %	acquis pour	651,712 46
55,000	» — — 5 p. %	—	26,601 91
222,979 72	livret de la Caisse d'épargne.	—	222,970 72
Fr. 1,273,791 56			881,294 09

**Fonds nationaux de la Caisse de milice (Levée de 1872)**

Fr. 848,900	» capital nominal de titres à 5 p. %	acquis pour	628,022 16
154,200	» — — 4 p. %	—	98,100 59
45,056 05	livret de la Caisse d'épargne	—	45,056 05
Fr. 1,048,756 05			771,778 58

**Fonds nationaux de la Caisse de milice (Levée de 1875) :**

Fr. 1,200	» capital nominal de titres à 5 p. %	acquis pour	155,980 28
2,146,250	» livret de la Caisse d'épargne	—	2,146,250 »
Fr. 2,147,450			2,302,250 28

**Fonds nationaux de la Caisse de milice (Levée de 1874) :**

Fr. 1,402,582 01	capital nominal de titres à 2 1/2 p. %	acquis pour	855,652 19
46,900	» — — 5 p. %	—	55,801 75
1,304,920	» livret de la Caisse d'épargne	—	1,504,920 »
Fr. 2,754,202 01			2,196,373 92

**Fonds nationaux des jeux de Spa :**

Fr. 562,500	» capital nominal de titres à 5 p. %	acquis pour	414,196 57
1,910,500	» — — 4 1/2 p. %	—	1,984,150 12
Fr. 2,472,800			2,398,546 69

**Fonds nationaux représentant l'emploi des sommes recouvrées sur les avances faites aux provinces et aux communes pour construction de maisons d'école :**

Fr. 1,265,500	» capital nominal de titres à 5 p. %		962,664 02
---------------	--------------------------------------	--	------------

Fr. 185,490,835 66

**PASSIF.**

	Report. . . . .fr. 184,527,999 57	
<i>Construction de maisons d'école :</i>		
Emploi des sommes recouvrées sur les avances faites aux provinces et aux communes . . . . .fr. 909,167 58	}	962,727 88
Produit du placement de ces recouvrements. . . . .55,500 50	}	
Budget des Voies et Moyens. — Intérêts à verser en 1878. . . . .		108 41

---

 185,490,855 66
 

---

Bruxelles, le 30 mars 1878.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique chargé  
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations.*

S. MERCIER.

## ANNEXE N° 5.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — *Mouvement et situation  
du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1877.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1877.
<b>Caisse des Dépôts. — Fonds ordinaire :</b>					
Titres 2 1/2 %	3,577,998 88	405,585 00	3,855,582 48	"	3,855,582 48
— 5 %	41,509,000 "	895,200 "	42,204,800 "	3,211,800 "	39,083,000 "
— 4 %	4,041,600 "	7,598,800 "	12,240,400 "	347,800 "	11,892,600 "
— 4 1/2 %	1,774,500 "	2,060,244 "	3,834,744 "	2,063,900 "	1,770,844 "
Obligations 20 £ du Grand-Luxembourg.	3,603,000 "	309,500 "	3,912,500 "	3,855,500 "	79,000 "
— 4 —	924,000 "	14,700 "	938,700 "	927,900 "	10,800 "
Actions privilégiées	4,141,500 "	37,500 "	4,179,000 "	7,500 "	4,171,500 "
Obligations 4 1/2 %, Caisse d'annuités	"	3,355,965 "	3,355,965 "	2,155,800 "	1,418,165 "
— 4 —	"	2,155,800 "	2,155,800 "	"	2,155,800 "
Bons du Trésor	"	5,000,000 "	5,000,000 "	5,000,000 "	"
	59,862,198 88	22,081,292 00	81,043,491 48	17,528,200 "	64,415,291 48
<b>Caisse des Dépôts. — Fonds spécial :</b>					
Titres 4 1/2 %	16,204 20	"	16,204 20	"	16,204 20
— 5 %	479,500 "	28,100 "	507,600 "	"	507,600 "
	495,704 20	28,100 "	523,804 20	"	523,804 20
<b>Caisse de milice. — Levée de 1871 :</b>					
Titres 5 %	"	35,000 "	35,000 "	"	35,000 "
— 2 1/2 %	1,015,811 64	"	1,015,811 64	"	1,015,811 64
Carnet de la Caisse d'épargne	1,840,000 "	18,490 "	1,807,490 "	1,644,510 28	222,079 72
	2,864,811 64	53,490 "	2,918,301 64	1,644,510 28	1,273,791 36
<b>Caisse de milice. — Levée de 1872 :</b>					
Titres 5 %	794,400 "	54,500 "	848,900 "	"	848,900 "
— 4 %	154,200 "	"	154,200 "	"	154,200 "
Carnet de la Caisse d'épargne	1,700,000 "	17,000 "	1,717,000 "	1,671,345 97	45,656 03
	2,648,600 "	71,500 "	2,720,100 "	1,671,345 97	1,048,756 03
<b>Caisse de milice. — Levée de 1873 :</b>					
Titres 5 %	"	1,200 "	1,200 "	"	1,200 "
Carnet de la Caisse d'épargne	2,125,000 "	21,250 "	2,146,250 "	"	2,146,250 "
	2,125,000 "	22,450 "	2,147,450 "	"	2,147,450 "
<b>Caisse de milice. — Levée de 1874 :</b>					
Titres 2 1/2 %	1,402,582 01	"	1,402,582 01	"	1,402,582 01
— 5 %	"	46,900 "	46,900 "	"	46,900 "
Carnet de la Caisse d'épargne	1,992,000 "	12,920 "	1,304,920 "	"	1,304,920 "
	2,694,582 01	59,820 "	2,754,202 01	"	2,754,202 01

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1877.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1877.
<b>Ville de Spa :</b>					
Titres 4 1/2 % . . . . .	815,600 "	"	815,600 "	815,600 "	"
— 5 % . . . . .	155,400 "	"	155,400 "	155,400 "	"
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités.	"	940,500 "	940,500 "	259,100 "	681,200 "
	949,000 "	940,500 "	1,889,500 "	1,208,100 "	681,200 "
<b>Jeux de Spa :</b>					
Titres 4 1/2 % . . . . .	1,910,500 "	"	1,910,500 "	"	1,910,500 "
— 5 % . . . . .	655,400 "	"	655,400 "	91,100 "	562,500 "
	2,565,900 "	"	2,565,900 "	91,100 "	2,472,800 "
<b>Recouvrements opérés sur les avances faites aux provinces et aux communes :</b>					
Titres 5 % . . . . .	605,700 "	599,600 "	1,205,300 "	"	1,205,300 "
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>					
Titres 5 % . . . . .	8,055,400 "	"	8,055,400 "	"	8,055,400 "
— 2 1/2 % . . . . .	5,215,800 "	"	5,215,800 "	"	5,215,800 "
— 4 % . . . . .	7,847,900 "	1,000 "	7,848,900 "	5,847,900 "	4,001,000 "
— 4 1/2 % . . . . .	1,265,550 "	155,400 "	1,418,950 "	"	1,418,950 "
Obligations 4 1/2 % du Crédit communal.	1,872,000 "	5,717,800 "	7,589,800 "	2,797,900 "	4,791,900 "
Emprunt du Brabant . . . . .	86,000 "	"	86,000 "	1,000 "	85,000 "
Obligations de la C <sup>ie</sup> Immobilière . . . . .	960,000 "	"	960,000 "	"	960,000 "
— d'Oignies, 5 % . . . . .	1,147,000 "	"	1,147,000 "	5,500 "	1,141,500 "
— Forges de la Providence . . . . .	26,500 "	"	26,500 "	"	26,500 "
— de Dendre-et-Waes . . . . .	45,000 "	"	45,000 "	2,000 "	45,000 "
— Produits au Flénu . . . . .	157,000 "	"	157,000 "	2,000 "	155,000 "
— Levant du Flénu . . . . .	584,500 "	"	584,500 "	5,500 "	581,000 "
— Est belge . . . . .	244,000 "	"	244,000 "	1,000 "	245,000 "
— Société Générale, 4 1/2 % . . . . .	1,000,000 "	"	1,000,000 "	25,500 "	974,500 "
— 20 £ Grand-Luxembourg . . . . .	1,877,500 "	5,829,500 "	5,707,000 "	9,000 "	5,698,000 "
— 4 £ — . . . . .	252,800 "	925,900 "	1,176,700 "	2,200 "	1,174,500 "
— Anvers-Gand . . . . .	250,000 "	"	250,000 "	"	250,000 "
— de la ville de Liège . . . . .	500,000 "	"	500,000 "	500,000 "	"
— du charbonnage du Hazard . . . . .	600,000 "	"	600,000 "	"	600,000 "
Bons du Trésor . . . . .	2,015,000 "	10,000,000 "	12,015,000 "	5,000,000 "	7,015,000 "
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités . . . . .	"	289,700 "	289,700 "	"	289,700 "
— 4 % — . . . . .	"	1,000,000 "	1,000,000 "	"	1,000,000 "
Prêts hypothécaires . . . . .	1,705,000 "	1,478,000 "	5,185,000 "	41,585 "	5,141,615 "
	35,502,950 "	25,593,500 "	56,806,250 "	12,258,885 "	44,657,565 "

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le rapport annuel  
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1877, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs mentionnés ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du commissaire de cet établissement.	
<b>A.</b>			
Appartenant à la Caisse d'amortissement et destinés à être brûlés :			
Titres 4 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	166,500 "	155,800 "	302,300 "
— 3 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	460,000 "	114,000 "	574,000 "
	626,500 "	249,800 "	876,500 "
<b>B.</b>			
Appartenant à la Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	2,531,582 48	1,502,000 "	3,833,582 48
— 3 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	38,604,800 "	478,200 "	39,083,000 "
— 4 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	"	11,892,600 "	11,892,600 "
— 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	300,104 "	1,580,650 "	1,770,844 "
Obligations de 20 £ du Grand-Luxembourg . . . . .	79,000 "	"	79,000 "
— 4 £ . . . . .	10,800 "	"	10,800 "
Actions privilégiées . . . . .	4,130,000 "	32,500 "	4,171,500 "
Obligations 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ Caisse d'annuités . . . . .	"	1,418,165 "	1,418,165 "
— 4 — . . . . .	"	2,155,800 "	2,155,800 "
	45,755,376 48	18,659,015 "	64,415,291 48
<b>C.</b>			
Appartenant au fonds spécial (Réserve) :			
Titres 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	16,204 20	"	16,204 20
— 3 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	507,600 "	"	507,600 "
	523,804 20	"	523,804 20
<b>D.</b>			
Appartenant à la Caisse de milice. (Levée de 1871) :			
Titres 3 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	"	35,000 "	35,000 "
— 2 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	1,015,811 64	"	1,015,811 64
Carnet de la Caisse d'épargne . . . . .	222,979 72	"	222,979 72
	1,238,791 36	35,000 "	1,273,791 36
<b>E.</b>			
Appartenant à la Caisse de milice. (Levée de 1872) :			
Titres 3 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	848,900 "	"	848,900 "
— 4 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ . . . . .	"	154,200 "	154,200 "
Carnet de la Caisse d'épargne . . . . .	45,656 03	"	45,656 03
	894,556 03	154,200 "	1,048,756 03

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
<b>F.</b>			
Appartenant à la Caisse de milice. (Levée de 1875) :			
Titres 3 p. % . . . . .		1,200 "	1,200 "
Carnet de la Caisse d'épargne . . . . .	2,146,250 "	"	2,146,250 "
	2,146,250 "	1,200 "	2,147,450 "
<b>G.</b>			
Appartenant à la Caisse de milice. (Levée de 1874) :			
Titres 2 1/2 p. % . . . . .	1,402,582 01	"	1,402,582 01
— 5 p. % . . . . .	"	46,900 "	46,900 "
Carnet de la Caisse d'épargne]. . . . .	1,504,920 "	"	1,504,920 "
	2,707,502 01	46,900 "	2,754,202 01
<b>H.</b>			
Appartenant à la ville de Spa :			
Obligations 4 1/2 p. % de la Caisse d'annuités. . . . .	"	681,200 "	681,200 "
<b>I.</b>			
Appartenant aux Jeux de Spa :			
Titres 4 1/2 p. % . . . . .	1,910,500 "	"	1,910,500 "
— 3 p. % . . . . .	562,300 "	"	562,300 "
	2,472,800 "	"	2,472,800 "
<b>J.</b>			
Représentant l'emploi des sommes remboursées sur les avances faites aux provinces et aux communes pour construction de maisons d'école:			
Titres 3 p. % . . . . .	"	1,265,500 "	1,265,500 "
<b>K.</b>			
Appartenant à la Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Titres 5 p. % . . . . .	8,055,400 "	"	8,055,400 "
— 2 1/2 p. % . . . . .	3,215,800 "	"	3,215,800 "
— 4 p. % . . . . .	4,000,000 "	1,000 "	4,001,000 "
— 4 1/2 p. % . . . . .	1,418,950 "	"	1,418,950 "
Obligations 4 1/2 p. % du Crédit communal . . . . .	2,052,000 "	2,750,000 "	4,791,900 "
— — de la province de Brabant . . . . .	"	85,000 "	85,000 "
— de la Compagnie Immobilière . . . . .	"	960,000 "	960,000 "
— d'Oignies, 5 p. % . . . . .	"	1,141,500 "	1,141,500 "
— des Forges de la Providence . . . . .	"	26,500 "	26,500 "
— de Dendre-et-Waes . . . . .	"	45,000 "	45,000 "
— des Produits au Flénu . . . . .	"	155,000 "	155,000 "
— du Levant du Flénu . . . . .	"	381,000 "	381,000 "
— de l'Est belge . . . . .	"	245,000 "	245,000 "
— de la Société Générale . . . . .	"	974,500 "	974,500 "
— de 20 £ du Grand-Luxembourg . . . . .	5,698,000 "	"	5,698,000 "
— de 4 £ — — — — — . . . . .	1,174,500 "	"	1,174,500 "
— d'Anvers à Gand . . . . .	"	250,000 "	250,000 "
— du charbonnage du Hazard. . . . .	"	600,000 "	600,000 "
Bons du Trésor . . . . .	7,000,000 "	15,000 "	7,015,000 "
Obligations 4 1/2 p. % de la Caisse d'annuités. . . . .	"	289,700 "	289,700 "
— 4 — — — — — . . . . .	"	1,000,000 "	1,000,000 "
	52,590,650 "	8,925,100 "	41,515,750 "

Elle déclare en outre :

1° Que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions;

2° Que les obligations des dettes à 3 et à 4 p. % rachetées par la Caisse d'amortissement, de même que les obligations et actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg remboursées par le Trésor, ont, selon le vœu de la loi et des règlements d'administration, été annulées en présence de l'un de ses membres.

La Commission a arrêté, de concert avec M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1877, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du journal et du grand-livre de l'année 1876, ainsi que le journal de l'année 1877, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

ANTOINE DANSAERT, *président.*

P. TACK.

CASIER.

G. DE VIGNERON.

---